

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 10/07/2024 - 96077 - 2011 B 24773 - 538 184 128 - ETERNAM

Comptes annuels détaillés

Période du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

Etats de synthèse

ca. l. / i. ca. p. m.



Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	278 257,13	180 343,85	97 913,28	153 123,20
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	155 239,01	79 829,10	75 409,91	81 630,36
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	505 805,00	31 056,00	474 749,00	446 804,00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	939 301,14	291 228,95	648 072,19	681 557,56
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	5 901 299,57	216 512,00	5 684 787,57	4 522 976,45
Autres créances	183 275,75		183 275,75	1 271 180,20
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	4 000 000,00		4 000 000,00	
Disponibilités	3 846 119,57		3 846 119,57	4 010 014,06
Charges constatées d'avance (3)	8 581,70		8 581,70	6 435,41
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13 939 276,59	216 512,00	13 722 764,59	9 810 606,12
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	14 878 577,73	507 740,95	14 370 836,78	10 492 163,68
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	250 040,00	250 040,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	552 524,99	552 524,99
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	25 004,00	25 004,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	81 413,87	81 413,87
Report à nouveau	2 993 949,76	1 346 213,22
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	5 832 317,95	4 647 737,74
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 735 250,57	6 902 933,82
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	1 301,00	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 301,00	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	146,00	3 371,36
Emprunts et dettes financières diverses (3)	522 781,24	251 319,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 403 129,38	1 685 263,60
Dettes fiscales et sociales	1 687 761,69	1 649 275,90
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	20 466,90	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	4 634 285,21	3 589 229,86
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	14 370 836,78	10 492 163,68
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 634 285,21	3 589 229,86
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	146,00	3 371,36
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	21 395 076,50	16 420 167,10
Chiffre d'affaires net	21 395 076,50	16 420 167,10
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	18 000,08	15 999,92
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	4,52	16,38
Total I	21 413 081,10	16 436 183,40
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	10 262 219,25	7 163 759,89
Impôts, taxes et versements assimilés	285 731,13	323 335,72
Salaires et traitements	1 930 652,43	1 683 937,05
Charges sociales	852 093,52	760 383,21
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	91 028,83	80 265,70
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		162 762,00
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	1 301,00	
Autres charges	2,63	1,32
Total II	13 423 028,79	10 174 444,89
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	7 990 052,31	6 261 738,51
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	303,00	599,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	18 399,11	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	6 049,23	13 616,44
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	29 077,23	
Total V	53 828,57	14 215,44
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	31 056,00	
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	31 056,00	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	22 772,57	14 215,44
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	8 012 824,88	6 275 953,95

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 822 500,00	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	1 822 500,00	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 822 500,00	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 822 500,00	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)	186 645,93	159 596,21
Impôts sur les bénéfices (X)	1 993 861,00	1 468 620,00
Total des produits (I+III+V+VII)	23 289 409,67	16 450 398,84
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 457 091,72	11 802 661,10
BENEFICE OU PERTE	5 832 317,95	4 647 737,74
<i>(a) Y compris :</i>		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	24 751,00	13 619,00
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Comptes annuels détaillés

Période du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

Annexe

Annexe : Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ETERNAM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 14 370 837 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 5 832 318 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : linéaire sur 2 à 4 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : linéaire 3 ans
- * Mobilier : linéaire 5 ans à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Annexe : Règles et méthodes comptables

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.2 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : entre 65 et 67 ans
- Taux de rotation du personnel : en fonction de l'âge des salariés :
 - * Inférieur à 30 ans : 36.59 %
 - * De 30 à 40 ans : 12.67 %
 - * De 40 à 50 ans : 17.88 %
 - * Supérieur à 50 : 5.13 %
- Taux de charges sociales : 45 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2024

Participation des salariés

La société a adhéré le 13 avril 2016 à l'accord de participation Groupe Cyrus Conseil initialement conclu le 2 février 2009.

Les sociétés adhérentes à l'accord de participation sont :

- Cyrus Conseil
- Eternam

Cet avenant prend effet à compter de l'exercice clos le 31.12.2016.

Le périmètre de l'accord de participation a été élargi au cours de l'exercice 2021 aux sociétés :

- Cyrus Holding IV



Annexe : Règles et méthodes comptables

La Réserve Spéciale de Participation (RSP) calculée selon la formule dérogatoire suivante : cumul algébrique des éléments de la formule légale pour chaque société participant à l'accord.

La participation ne peut être inférieure à la somme des RSP calculées séparément sur chacune des sociétés participant à l'accord.

La société a également adhéré au 13 avril 2016 au plan d'épargne du Groupe Cyrus Conseil initialement conclu en date du 29 juin 2000.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Il a été décidé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2023, le renouvellement du mandat du Président.

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	253 556	24 701		278 257
Immobilisations incorporelles	253 556	24 701		278 257
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	83 859	1 314		85 174
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	66 482	3 583		70 065
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	150 342	4 897		155 239
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	446 804	1 883 001	1 824 000	505 805
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	446 804	1 883 001	1 824 000	505 805
ACTIF IMMOBILISE	850 702	1 912 599	1 824 000	939 301

Annexe : Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	24 701	4 897	1 883 001	1 912 599
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	24 701	4 897	1 883 001	1 912 599
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			1 824 000	1 824 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			1 824 000	1 824 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	100 433	79 911		180 344
Immobilisations incorporelles	100 433	79 911		180 344
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	17 092	8 453		25 545
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	51 620	2 665		54 284
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	68 711	11 118		79 829
ACTIF IMMOBILISE	169 144	91 029		260 173

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 093 157 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	5 901 300	5 901 300	
Capital souscrit - appelé, non versé	183 276	183 276	
Charges constatées d'avance	8 582	8 582	
Total	6 093 157	6 093 157	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	1 649 625
Divers - produits à recevoir	7 616
Total	1 657 241

Annexe : Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		31 056		31 056
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	216 512			216 512
Total	216 512	31 056		247 568
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		31 056		
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 250 040,00 euros décomposé en 1 064 titres d'une valeur nominale de 235,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	1 346 213
Résultat de l'exercice précédent	4 647 738
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	5 993 951
Affectations aux réserves	
Distributions	3 000 001
Autres répartitions	
Report à Nouveau	2 993 950
Total des affectations	5 993 951

Annexe : Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	250 040				250 040
Primes d'émission	552 525				552 525
Réserve légale	25 004				25 004
Réserves générales	81 414				81 414
Report à Nouveau	1 346 213	1 647 737	1 647 737		2 993 950
Résultat de l'exercice	4 647 738	-4 647 738	5 832 318	4 647 738	5 832 318
Dividendes		3 000 001			
Total Capitaux Propres	6 902 934		7 480 054	4 647 738	9 735 251

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes revisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		1 301			1 301
Total		1 301			1 301

Répartition des dotations et des
reprises de l'exercice :

Exploitation	1 301
Financières	
Exceptionnelles	



Annexe : Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 634 285 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	146	146		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 403 129	2 403 129		
Dettes fiscales et sociales	1 687 762	1 687 762		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	543 248	543 248		
Produits constatés d'avance				
Total	4 634 285	4 634 285		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	522 781			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 227 001
Dettes provis. pr congés à payer	88 273
Dettes provis. pr partic. salariés	186 646
Provisions commissions	514 160
Provision rtt	940
Charges sociales s/congés à payer	45 871
Prov cs/ prov commissions	280 038
Prov cs s/ prov rtt	413
Etat - cvae	7 761
ORGANIC C3S à payer	2 117
Formation continue cap	1 730
Total	2 354 950

Annexe : Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	8 582		
Total	8 582		

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

* Activité Grands Investisseurs Privés :

Le chiffre d'affaires de cette activité est essentiellement composé d'honoraires d'assistance et de négociation dans les opérations d'acquisitions d'immeubles (ou opérations immobilières).

Le produit des honoraires facturés aux investisseurs privés ou aux vendeurs est reconnu à la date de signature des actes notariés ou à la date des engagements d'investissement selon la nature des opérations concernées.

* Activité Immobilier Patrimoniale :

Le chiffre d'affaires de cette activité est essentiellement composé de commissions perçues des promoteurs immobiliers dans le cadre des investissements réalisés par ses clients.

Le produit des commissions est reconnu à la date de signature des actes notariés.

* Activité de société de gestion de Fonds Immobilier

Le chiffre d'affaires de cette activité est essentiellement composé de commissions perçues des fonds gérés sur les souscription, l'investissement et la gestion du fonds.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 23 538 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2022, le groupe d'intégration fiscale SAS CYRUS HOLDING IV est composé des sociétés suivantes:

- CYRUS HOLDING IV, société mère
- CYRUS CONSEIL, société fille
- ETERNAM, société fille
- AMPLEGEST PATRIMOINE, société fille,
- AMPLEGEST, société fille.

Au titre de chacun des exercices fiscaux en cours desquels les résultats des filiales seront pris en compte pour le calcul du résultat d'ensemble du groupe intégré constitué par la société mère, les filiales verseront à la société mère, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe, un montant d'impôt correspondant à l'impôt que chacune des filiales aurait dû verser au Trésor Public si elle n'avait pas été respectivement membre du groupe, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à l'imputation dont les filiales auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 20 personnes.

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 15 220 euros

ETERNAM

Société par actions simplifiée au capital de 250.040,00 euros
Siège social : 50, boulevard Haussmann - 75009 Paris
538 184 128 RCS PARIS

(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVÉ EN DATE DU 28 JUIN 2024

[...]

DEUXIEME DÉCISION

Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2023

L'Associée Unique,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes,

approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 5.832.317,95 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	5.832.317,95 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur :	2.993.949,76 euros
Pour former un bénéfice distribuable de :	8.826.267,71 euros
À titre de dividendes :	6.000.002,40 euros
soit 5.639,10 euros par action	

Le solde,

en totalité au compte "Report à nouveau" qui s'élèvera ainsi à 2.826.265,31 euros.

décide que ce dividende sera prélevé par priorité sur le bénéfice de l'exercice et pourra être mis en paiement au siège social à compter de l'issue des présentes décisions,

prend acte que compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront ramenés à 3.735.248,17 euros,

prend acte que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 à des personnes physiques fiscalement domiciliées en France est, le cas échéant, éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

prend acte que ce dividende est soumis, le cas échéant, pour lesdites personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%. Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

[...]

CINQUIEME DÉCISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président,

confère tous pouvoirs au Président, ainsi qu'au porteur d'un original, d'une copie ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

[...]

Extrait certifié conforme


Le Président

M. José ZARAYA



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Eternam

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023
Eternam
50 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Eternam

50 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À la collectivité des associés de la société Eternam,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Eternam relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 20 juin 2024

KPMG SA

Olivier FONTAINE

Associé

Comptes annuels détaillés

Période du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	278 257,13	180 343,85	97 913,28	153 123,20
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	155 239,01	79 829,10	75 409,91	81 630,36
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	505 805,00	31 056,00	474 749,00	446 804,00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	939 301,14	291 228,95	648 072,19	681 557,56
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	5 901 299,57	216 512,00	5 684 787,57	4 522 976,45
Autres créances	183 275,75		183 275,75	1 271 180,20
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	4 000 000,00		4 000 000,00	
Disponibilités	3 846 119,57		3 846 119,57	4 010 014,06
Charges constatées d'avance (3)	8 581,70		8 581,70	6 435,41
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13 939 276,59	216 512,00	13 722 764,59	9 810 606,12
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	14 878 577,73	507 740,95	14 370 836,78	10 492 163,68
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	250 040,00	250 040,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	552 524,99	552 524,99
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	25 004,00	25 004,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	81 413,87	81 413,87
Report à nouveau	2 993 949,76	1 346 213,22
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	5 832 317,95	4 647 737,74
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 735 250,57	6 902 933,82
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	1 301,00	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 301,00	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	146,00	3 371,36
Emprunts et dettes financières diverses (3)	522 781,24	251 319,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 403 129,38	1 685 263,60
Dettes fiscales et sociales	1 687 761,69	1 649 275,90
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	20 466,90	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	4 634 285,21	3 589 229,86
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	14 370 836,78	10 492 163,68
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 634 285,21	3 589 229,86
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	146,00	3 371,36
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	21 395 076,50	16 420 167,10
Chiffre d'affaires net	21 395 076,50	16 420 167,10
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	18 000,08	15 999,92
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	4,52	16,38
Total I	21 413 081,10	16 436 183,40
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	10 262 219,25	7 163 759,89
Impôts, taxes et versements assimilés	285 731,13	323 335,72
Salaires et traitements	1 930 652,43	1 683 937,05
Charges sociales	852 093,52	760 383,21
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	91 028,83	80 265,70
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		162 762,00
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	1 301,00	
Autres charges	2,63	1,32
Total II	13 423 028,79	10 174 444,89
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	7 990 052,31	6 261 738,51
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	303,00	599,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	18 399,11	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	6 049,23	13 616,44
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	29 077,23	
Total V	53 828,57	14 215,44
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	31 056,00	
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	31 056,00	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	22 772,57	14 215,44
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	8 012 824,88	6 275 953,95

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 822 500,00	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	1 822 500,00	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 822 500,00	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 822 500,00	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)	186 645,93	159 596,21
Impôts sur les bénéfices (X)	1 993 861,00	1 468 620,00
Total des produits (I+III+V+VII)	23 289 409,67	16 450 398,84
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 457 091,72	11 802 661,10
BENEFICE OU PERTE	5 832 317,95	4 647 737,74
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	24 751,00	13 619,00
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Comptes annuels détaillés

Période du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

Annexe

Annexe : Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ETERNAM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 14 370 837 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 5 832 318 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : linéaire sur 2 à 4 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : linéaire 3 ans
- * Mobilier : linéaire 5 ans à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Annexe : Règles et méthodes comptables

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.2 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : entre 65 et 67 ans
- Taux de rotation du personnel : en fonction de l'âge des salariés :
 - * Inférieur à 30 ans : 36.59 %
 - * De 30 à 40 ans : 12.67 %
 - * De 40 à 50 ans : 17.88 %
 - * Supérieur à 50 : 5.13 %
- Taux de charges sociales : 45 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2024

Participation des salariés

La société a adhéré le 13 avril 2016 à l'accord de participation Groupe Cyrus Conseil initialement conclu le 2 février 2009.

Les sociétés adhérentes à l'accord de participation sont :

- Cyrus Conseil
- Eternam

Cet avenant prend effet à compter de l'exercice clos le 31.12.2016.

Le périmètre de l'accord de participation a été élargi au cours de l'exercice 2021 aux sociétés :

- Cyrus Holding IV



Annexe : Règles et méthodes comptables

La Réserve Spéciale de Participation (RSP) calculée selon la formule dérogatoire suivante : cumul algébrique des éléments de la formule légale pour chaque société participant à l'accord.

La participation ne peut être inférieure à la somme des RSP calculées séparément sur chacune des sociétés participant à l'accord.

La société a également adhéré au 13 avril 2016 au plan d'épargne du Groupe Cyrus Conseil initialement conclu en date du 29 juin 2000.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Il a été décidé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2023, le renouvellement du mandat du Président.

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	253 556	24 701		278 257
Immobilisations incorporelles	253 556	24 701		278 257
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	83 859	1 314		85 174
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	66 482	3 583		70 065
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	150 342	4 897		155 239
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	446 804	1 883 001	1 824 000	505 805
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	446 804	1 883 001	1 824 000	505 805
ACTIF IMMOBILISE	850 702	1 912 599	1 824 000	939 301

Annexe : Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	24 701	4 897	1 883 001	1 912 599
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	24 701	4 897	1 883 001	1 912 599
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			1 824 000	1 824 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			1 824 000	1 824 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	100 433	79 911		180 344
Immobilisations incorporelles	100 433	79 911		180 344
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	17 092	8 453		25 545
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	51 620	2 665		54 284
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	68 711	11 118		79 829
ACTIF IMMOBILISE	169 144	91 029		260 173

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 093 157 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 901 300	5 901 300	
Autres	183 276	183 276	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 582	8 582	
Total	6 093 157	6 093 157	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	1 649 625
Divers - produits à recevoir	7 616
Total	1 657 241

Annexe : Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		31 056		31 056
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	216 512			216 512
Total	216 512	31 056		247 568
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		31 056		
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 250 040,00 euros décomposé en 1 064 titres d'une valeur nominale de 235,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	1 346 213
Résultat de l'exercice précédent	4 647 738
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	5 993 951
Affectations aux réserves	
Distributions	3 000 001
Autres répartitions	
Report à Nouveau	2 993 950
Total des affectations	5 993 951

Annexe : Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	250 040				250 040
Primes d'émission	552 525				552 525
Réserve légale	25 004				25 004
Réserves générales	81 414				81 414
Report à Nouveau	1 346 213	1 647 737	1 647 737		2 993 950
Résultat de l'exercice	4 647 738	-4 647 738	5 832 318	4 647 738	5 832 318
<i>Dividendes</i>		3 000 001			
Total Capitaux Propres	6 902 934		7 480 054	4 647 738	9 735 251

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		1 301			1 301
Total		1 301			1 301
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		1 301			
Financières					
Exceptionnelles					

Annexe : Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 634 285 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	146	146		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 403 129	2 403 129		
Dettes fiscales et sociales	1 687 762	1 687 762		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	543 248	543 248		
Produits constatés d'avance				
Total	4 634 285	4 634 285		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	522 781			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 227 001
Dettes provis. pr congés à payer	88 273
Dettes provis. pr partic. salariés	186 646
Provisions commissions	514 160
Provision rtt	940
Charges sociales s/congés à payer	45 871
Prov cs/ prov commissions	280 038
Prov cs s/ prov rtt	413
Etat - cvae	7 761
ORGANIC C3S à payer	2 117
Formation continue cap	1 730
Total	2 354 950

Annexe : Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	8 582		
Total	8 582		

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

* Activité Grands Investisseurs Privés :

Le chiffre d'affaires de cette activité est essentiellement composé d'honoraires d'assistance et de négociation dans les opérations d'acquisitions d'immeubles (ou opérations immobilières).

Le produit des honoraires facturés aux investisseurs privés ou aux vendeurs est reconnu à la date de signature des actes notariés ou à la date des engagements d'investissement selon la nature des opérations concernées.

* Activité Immobilier Patrimoniale :

Le chiffre d'affaires de cette activité est essentiellement composé de commissions perçues des promoteurs immobiliers dans le cadre des investissements réalisés par ses clients.

Le produit des commissions est reconnu à la date de signature des actes notariés.

* Activité de société de gestion de Fonds Immobilier

Le chiffre d'affaires de cette activité est essentiellement composé de commissions perçues des fonds gérés sur les souscription, l'investissement et la gestion du fonds.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 23 538 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2022, le groupe d'intégration fiscale SAS CYRUS HOLDING IV est composé des sociétés suivantes:

- CYRUS HOLDING IV, société mère
- CYRUS CONSEIL, société fille
- ETERNAM, société fille
- AMPLGEST PATRIMOINE, société fille,
- AMPLGEST, société fille.

Au titre de chacun des exercices fiscaux en cours desquels les résultats des filiales seront pris en compte pour le calcul du résultat d'ensemble du groupe intégré constitué par la société mère, les filiales verseront à la société mère, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe, un montant d'impôt correspondant à l'impôt que chacune des filiales aurait dû verser au Trésor Public si elle n'avait pas été respectivement membre du groupe, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à l'imputation dont les filiales auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 20 personnes.

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 15 220 euros